



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 27 mars 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 10 avril 2012

SEANCE DU 2 AVRIL 2012

Délibération n° D20120148

**PRUS - PROJET DE RENOVATION URBAINE ET SOCIALE - TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA TOUR CHABOT
GAVACHERIE - EFFACEMENT DES RESEAUX NUMERICABLE**

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 06 avril 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - M. Nicolas MARJAULT

Excusés ayant donné pouvoir :

- Pascal DUFORESTEL donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés :

Conseillers :

- Mme Dominique BOUTIN-GARCIA

PRUS

**PRUS - PROJET DE RENOVATION URBAINE ET SOCIALE -
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA
TOUR CHABOT GAVACHERIE - EFFACEMENT DES RESEAUX
NUMERICABLE**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre des opérations d'aménagement des espaces publics sur le quartier de la Tour Chabot Gavacherie, les études de maîtrise d'œuvre ont, conformément au programme, identifié les interventions préalables à réaliser sur les réseaux.

Pour ce qui concerne la partie effacement des réseaux Numéricâble du périmètre d'intervention du PRUS, six parties du réseau ont été identifiées :

- Allée E. Piaf,
- Rue Jean Chardin,
- Rue de la Tour Chabot,
- Rue Jacques Cartier,
- Rue de la Gavacherie,
- Chemin du Coteau de Ribray.

Les travaux de génie civil sont réalisés et pris en charge par la Ville, en revanche, les travaux de câblage (fourniture, tirage sous fourreaux de câbles d'alimentation et le raccordement sur réseaux existants) seront réalisés par Numéricâble.

L'estimation du coût des travaux de Numéricâble s'élève à 23 825,49 € HT.

La participation financière pour la Ville de Niort, selon le montant des travaux estimés par Numéricâble, s'élève à 23 825,49 € HT, soit 28 495,29 € TTC.

Le financement de ces travaux est inscrit dans la matrice financière du PRUS.

Les crédits seront imputés au budget MOPRUS (budget 2012).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le devis estimatif pour les travaux d'effacement des réseaux de Numéricâble ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer les devis de la société Numéricâble pour un montant de travaux de 28 495,29 € TTC.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER